

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat
le 4 avril 2018

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 20, 21 et 22 mars 2018

2018 V. 111 Vœu relatif à la dénomination d'un lieu parisien rendant hommage à Martha Desrumaux.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,

Considérant la grande figure historique de Martha Desrumaux, l'une des plus importantes dirigeantes du mouvement ouvrier français du 20^e siècle ;

Considérant son parcours de militante dès sa jeunesse, et son engagement pour la place et le rôle des femmes dans les organisations syndicales et politiques ;

Considérant, par exemple, qu'elle fut, le 7 juin 1936, la seule femme présente aux côtés de Léon Jouhaux et Benoît Frachon lors des Accords Matignon ;

Considérant son grand parcours de résistante - elle fut à l'origine de la grande grève patriotique des mineurs de mai-juin 1941 - qui lui a valu d'être déportée à Ravensbrück aux côtés de Geneviève de Gaulle, Germaine Tillon et Marie-Claude Vaillant-Couturier, avec qui elle a organisé la résistance dans le camp ;

Considérant son combat en faveur de l'Espagne républicaine ;

Considérant qu'elle fut l'une des premières femmes à siéger au Palais Bourbon ;

Considérant son combat en faveur des résistant-e-s et des déporté-e-s jusqu'à son décès en 1982 ;

Considérant la grande personnalité féministe qu'elle fut ;

Considérant qu'une pétition est organisée pour son accession au Panthéon ;

Considérant l'engagement de la Ville de Paris pour les droits des femmes ;

Sur proposition de Nicolas Bonnet Oulaldj, Danièle Premel, et des élu-e-s du groupe Communiste-Front de Gauche, le Conseil de Paris,

Emet le vœu que :

- un lieu parisien soit nommé en hommage à Martha Desrumaux.